



COMMÉMORATION A L'ECOLE ELEMENTAIRE HOUDON

15 rue Houdon- 75018 PARIS

— 28 novembre 2003—

Venus nombreux, ce jour-là, en mémoire des 13 enfants déportés ayant autrefois fréquenté l'école Houdon, il nous a été donné de saluer tout particulièrement:

Madame **Odette Christienne**, Adjointe de Monsieur Delanoë, Maire de Paris - chargée de la mémoire du monde combattant,

Madame **Odile Grumel**, Inspectrice de l'Education Nationale, représentant l'Académie,

Monsieur **Maurice Bergher**, (ex) enfant caché, membre délégué de l'AMEJD,

Monsieur **Christophe Caresche**, Député,

Monsieur **Claude Estier**, Sénateur,

Monsieur **Daniel Vaillant**, Maire du 18ème arrondissement et Député de Paris,

Monsieur **Noël Veg**, Président de la COMEJ et de l'AMEJD du 18ème.

Lorsqu'on pénètre dans cette école à l'heure de la récré, ce qui frappe d'abord, en dehors de l'habituelle gaieté des enfants en « relâche », c'est l'importante diversité de leurs origines. Trente cinq communautés, me confirmera Madame Martine Rousset, directrice de l'école.

J'ai fait là-bas, de vraies rencontres, de celles qui creusent profond en bousculant nos idées, qu'elles soient « reçues », ou issues de notre propre expérience.

J'ai vu là-bas, des enseignants conscients de leurs responsabilités, mettant l'enfant au centre - tout au centre - de leurs préoccupations éducatives, de leurs projets pédagogiques.

Des enseignants respectueux.

J'ai vu là-bas aussi, des enfants éveillés, aux beaux yeux clairs ou bien foncés, aux cheveux souples ou bien frisés... Des enfants du monde, de tous les mondes, voulant savoir, connaître, comprendre, aimer, être aimés...

Des enfants respectueux.

J'ai vu là-bas encore, des enseignants qui - témoins à l'appui - cherchent inlassablement, à enseigner la Vie.

Je parle de l'intérieur, puisque appelée là par ma nièce, dans cette école où elle professe, j'ai eu le privilège d'être l'un de ces témoins, en ma qualité d'(ex) « enfant cachée ».

Ce jour là, si particulier, nous sommes quelque trois cents adultes et autant d'enfants, massés face à l'entrée, devant la plaque voilée.

Deux drapeaux du glorieux « 1er Régiment de l'Armée du Rhin et du Danube » sont déployés par d'Anciens Combattants, devant la plaque à dévoiler.

Par leur présence, les officiels donnent à la cérémonie, la solennité qui fixe l'évènement dans les esprits - même si beaucoup de ces discours « des grands » peuvent paraître bien lourds à ces très jeunes enfants. Ne s'adressent-ils pas d'abord et avant tout, à leurs parents ?

Il revint de droit à **Madame Rousset** d'assurer l'ouverture de la cérémonie, devant l'assemblée regroupée à l'extérieur de l'école.

Après avoir accueilli les participants et les avoir remerciés de leur présence, elle évoqua en ces termes sa vision du rôle de l'école de la République :

« [...] Il est clair pour tous que, si l'objectif premier se fonde dans le souvenir de ces enfants victimes de la barbarie nazie, il trouve sa finalité dans l'éducation à la tolérance, à toutes les tolérances. Voir, sentir, entendre, prévenir la haine et la violence toujours prêtes à surgir, apprendre à vivre ensemble, apprendre à grandir dans le respect de l'Autre, dans le respect de soi, voilà une belle mission pour l'école de la République.[...] »

Le traditionnel lâcher de ballons aux noms et âges des enfants lâchement emportés, brutalement déportés dans les conditions de barbarie que nous connaissons aujourd'hui, précéda de peu le dévoilement de la plaque du souvenir. Y figuraient 13 noms - 13 malheureux noms, 13 pauvres traces, ultimes résurgences de la vie de ces petits.

Ce sera là, leur unique tombe. C'est ainsi qu'il convient de saluer ces noms gravés dans le marbre, semblables à ceux figés sur les sépultures de nos cimetières.

En leur souvenir. Pour se souvenir.

Trois gerbes furent ensuite déposées, l'une par l'**AMEJD** à l'origine de la cérémonie, la seconde par **Madame Christienne** et la troisième par **Monsieur Vaillant**.

On observa alors, la symbolique minute de silence. Ce fut sans doute la première fois pour la plupart des enfants. Une « première fois », c'est important.

Souhaitons que s'en suive un durable questionnement.

Nous fûmes ensuite conviés à nous rendre dans la cour où, face aux enfants regroupés, un banc accueillit les personnalités déjà présentées, auxquelles s'était joint – ô surprise – Monsieur **Nissim Zvili**, Ambassadeur d'Israël. Celui-ci ne prendra pas la parole.

Des voix officielles se firent entendre... La nuit déjà tombait quand, trouant l'impressionnant silence, fut entonné par les deux CM2, avec une ferveur insoupçonnée chez des enfants, ce chant qui depuis longtemps, fouille nos profondeurs : « Nuit et brouillard »

Le souffle coupé, les yeux embués, fallait-il retenir nos larmes ? Nous accueillions l'émotion.

L'école tout entière, accompagnée à la guitare par Madame **Françoise Albin**, Professeur d'éducation musicale de l'école, nous offrit ensuite cette émouvante réminiscence du passé: « Le chant des partisans ».

La nuit et le brouillard – justement - tombaient sur nous, et gelaient les enfants stoïquement assis à même le sol, dans la cour de l'école. La froidure éprouvée nous ramena en pensée aux enfants emmenés dans les pires conditions, et aucun, je crois, n'imagina se plaindre. Une part de nous-mêmes avait pourtant chaud, conscient de vivre

là, en ces instants, toutes origines et générations confondues, un moment de grande communion. Puisse-t-il rester longtemps inscrit dans nos cœurs.

Je demande pardon à Mesdames et Messieurs les officiels que je salue respectueusement au passage, de ne pas reproduire ici leurs pensées solidaires. Vous étiez tous convaincant parce que tous convaincus qu'il fallait agir, réagir, contre toute manifestation de racisme et d'exclusion par la désignation d'un bouc émissaire. Votre simple présence attestait de votre soutien et de votre conviction.

Le rôle de l'enseignement revêt à mes yeux une telle importance, que par exception, j'ai souhaité vous livrer, reproduite en annexe avec sa permission, in extenso, l'allocution de Madame **Odile Grumel**, au nom de l'Education Nationale.

C'est avec les enfants que je voudrais terminer cet article, parce qu'il s'agit d'enfants – sinon particuliers – du moins particulièrement bien préparés en amont. Préparés à recevoir l'Autre, cet Autre, différent de lui - lui, différent de l'Autre.

Ces enfants nous ont montré qu'ils avaient profondément intégré les récits des témoins, parfois survivants rescapés de l'enfer qui sont venus tout exprès dans leur école pour leur raconter, témoigner, transmettre leur histoire. Une histoire de morts, mais aussi de vivants – parfois même de bonheur: N'est-ce pas dans la nuit que brillent les étoiles ?

Ces enfants - leurs très nombreux dessins et commentaires en témoignent généreusement - ont compris comment se tissait l'Histoire. Tous ces dessins, des plus petits aux plus grands, crient leur haine de la guerre, et leur compassion pour ceux qui l'ont vécue, qu'ils en soient ou non revenus.

ŒIL POUR ŒIL, DENT POUR DENT

Œil pour œil, dent pour dent. Pour chaque enfant qu'ils assassinent en riant comme un homme ivre ; je chercherai un enfant pauvre, en enfant malade, et je l'aimerai, et je lui rendrai la joie de vivre.

Œil pour œil, dent pour dent. Pour tous les yeux qu'ils crèvent, j'essuierai des larmes.

Aux morsures de la rage là-bas, je répondrai ici par des baisers, et ce sera mon arme.

Œil pour œil, dent pour dent. A tous les gestes de morts dont je suis entouré, je répondrai par autant de paroles de vie, et je les sèmerai dans les âmes que la douleur a labourées.

Œil pour œil, dent pour dent, et l'amour pour la haine - ce sera là mon talion.

Ce sera ma vengeance et ma volupté, ce sera ma joie de protestation, d'entêtement et de rébellion.

Obstinez-vous, et je m'obstinerai ; répondez et je riposterai ;

Acharnez-vous, j'aurai le dernier mot pourtant.

Œil pour œil, dent pour dent ! Œil pour œil, dent pour dent !

De L.CHARLES BAUDOIN

Ecrivain pacifiste, critique littéraire.

Auteur de l'Arche flottante, dans « les Poètes contre la guerre »

Allocution de Madame **Odile Grumel**, Inspectrice de l'Education Nationale.

« Nous sommes rassemblés aujourd'hui à l'initiative de l'Association pour la **Mémoire des Enfants Juifs Déportés** (AMEJD) afin d'honorer le souvenir des 13 élèves de notre école, l'école Houdon, qui furent déportés lors de la seconde guerre mondiale.

Ces élèves qu'on est venu chercher, qu'on a emprisonnés puis entassés dans des wagons pour être conduits à la mort étaient juifs, avaient des parents juifs, et c'est pour ce motif que des hommes, au nom d'un gouvernement qui avait décrété que les Juifs devaient être exterminés, les ont fait disparaître.

Ces enfants allaient à l'école pour y apprendre à lire à écrire, à compter. Ils jouaient à la marelle, aux billes, à chat, faisaient aussi quelques bêtises exactement comme nos enfants aujourd'hui. Ces 13 enfants juifs qui furent déportés étaient des élèves de l'école de la République.

Aujourd'hui comme hier, se côtoient dans nos écoles, heureusement, des citoyens de toutes origines et de toutes confessions. C'est déjà dans notre école, l'école de la République, que nos enfants apprennent à combattre l'intolérance, le racisme, l'antisémitisme... C'est à l'école que les trois mots qui constituent notre devise, et qui sont inscrits sur le fronton de tous les établissements scolaires prennent sens, ces trois mots qui fondent la République : « Liberté, égalité, fraternité » et c'est cette école qui inscrit la laïcité comme garantie de la liberté de conscience de chacun.

Si nous sommes là aujourd'hui, c'est pour faire œuvre de mémoire et de pédagogie. Ce devoir de mémoire incombe à chacun de nous : rendre hommage aux 13 élèves de l'école Houdon, c'est rendre inoubliable cette blessure de l'humanité, la rendre présente en chacun de nous comme un souvenir. Sauvegarder la mémoire, c'est savoir transmettre le souvenir de cette page dramatique de notre histoire à des générations qui n'en n'ont pas été les témoins, les acteurs. Dans la mémoire, le souvenir est présent et le passé se perpétue ; il n'est jamais tout à fait passé.

Ce devoir de mémoire n'a de sens que s'il est universel ; à la fois réparation envers les victimes contre leur dégradation par l'oubli et la re-connaissance envers les témoins.

Ce devoir de mémoire n'a de sens que s'il va de pair avec un devoir de vérité et une volonté d'apprendre. Lorsqu'un témoin vient dans une classe, ce n'est pas pour faire un cours d'histoire : c'est pour témoigner.

Témoigner, c'est apporter une image vivante de ce qui a été vécu. La finalité de l'enseignement de l'histoire, une des missions fondamentales de l'école, est civique : la connaissance de notre histoire doit permettre de prendre conscience de l'articulation entre liberté personnelle et affirmations de valeurs partagées. Une solide connaissance de notre histoire ne nous dira pas ce que nous devons faire, mais elle nous aidera sans aucun doute à le trouver. Je remercie les enseignants et les membres de l'AMEJD qui se sont associés pour que chaque enfant devienne un citoyen informé, conscient, capable de lutter contre l'injustice.

Un homme sans mémoire ne peut être libre. Nous avons besoin de nous souvenir de notre passé pour construire notre avenir... Nos élèves, nos enfants ont besoin de se souvenir de leur passé pour construire leur avenir.

Un avenir qui fasse que cette plaque permette à chacun de ne jamais oublier que nous sommes responsables lorsque de tels évènements se produisent et que notre silence, notre individualisme, notre ignorance, notre lâcheté, peuvent conduire à de telles idéologies.

Un avenir dans lequel le souvenir des 13 élèves de l'école fasse que plus jamais ne se présente l'occasion d'avoir à poser une autre plaque. »